	Protection des données personnelles	Fiche réflexe N° 3-1102-A
	Politique de protection des données personnelles de l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)	Diffusion 12/02/2024

Politique de protection des données personnelles de l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)

L'IFPS s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le Règlement Européen sur la Protection des Données » dit RGPD) et à la loi informatique et libertés. Il s'engage notamment à respecter les principes de collecte des données personnelles de ses étudiants et de ses agents de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence) ;

Les données sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités) ;

Elles sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ;

Ces données sont également exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexactes soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude).

L'IFPS met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement. Il répond aux exigences réglementaires et protège les droits et les DCP des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.

Il s'engage à respecter tout autre principe s'imposant au regard de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et plus précisément concernant les droits conférés aux personnes concernées : droits d'accès, d'opposition, de suppression, de la portabilité et/ou de rectification.


Le responsable légal des traitements des données personnelles, mis en place par l'IFPS, est le Centre Hospitalier du Brive (CH Brive) représenté par sa Directrice Générale par intérim.



Quelles sont les traitements des données personnelles mis en place par votre Institut de formation ?

La **gestion des données étudiants** est le traitement principal mis en place par l'IFPS. Ce traitement est enregistré dans le registre des activités de traitement du CH Brive dont il est responsable légal. Le registre contient l'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre par le CH Brive.

Ce traitement relève principalement de l'article 6.1 alinéa E du RGPD. Les informations demandées sont nécessaires à l'exécution de la mission **d'intérêt public** d'enseignement et de recherche de l'établissement.

	Protection des données personnelles	Fiche réflexe N° 3-1102-A
	Politique de protection des données personnelles de l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)	Diffusion 12/02/2024

Le traitement a pour finalité :

- ⇒ D'assurer la gestion administrative scolaire, périscolaire et pédagogique des apprenants ;
- ⇒ De mettre à la disposition des étudiants des infirmières et des aides-soignantes un espace numérique de travail ;
- ⇒ De permettre un pilotage administratif et pédagogique à partir d'outils de requête ou d'édition de tableau de bord ;
- ⇒ De permettre la mise en œuvre d'enquêtes, sur les conditions de vie des étudiants, sur leur parcours et leur insertion professionnelle, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- ⇒ De permettre la mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants ;
- ⇒ D'organiser les élections statutaires au sein de l'institut ;
- ⇒ D'alimenter l'annuaire informatique de l'université pour définir les autorisations d'accès aux ressources informatiques : ENT, messagerie électronique, espace de stockage, etc.

Le logiciel utilisé pour la gestion du dossier étudiant est *Berger Levrault*. Il comprend différents modules nécessaires pour la gestion des étudiants. Pour chaque module, une matrice d'habilitation des droits d'accès est établie et mise à jour par la Directrice de l'IFPS.




[Quelles sont les données collectées pour votre dossier d'inscription ?](#)

L'IFPS veille à ne collecter et ne traiter que les données strictement nécessaires à la finalité du traitement qu'il met en œuvre.

La liste des données collectées est :

- ✓ L'identité (nom, prénom, numéro national d'étudiant ou I.N.E.S.) ;
- ✓ L'état civil (civilité, genre, date et lieu de naissance, nationalité) ;
- ✓ La profession et catégorie socioprofessionnelle ;
- ✓ Le contact (adresse, numéro de téléphone mobile, adresse de courrier électronique) ;
- ✓ La situation sociale (situation familiale et militaire, logement, vie professionnelle) ;
- ✓ La situation financière (salarié, boursier) ;

	Protection des données personnelles	Fiche réflexe N° 3-1102-A
	Politique de protection des données personnelles de l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)	Diffusion 12/02/2024

- ✓ La pratique d'un sport ;
- ✓ La nature d'un handicap éventuel s'il y a lieu ;
- ✓ Professions et catégories socioprofessionnelles des parents.

Ces informations d'inscription sont recueillies directement auprès de l'étudiant lors de la première inscription ou proviennent de la base de données de scolarité PARCOURSUP de l'université.



Qui sont les destinataires de vos données ?

En interne, les destinataires de vos données sont seuls les personnels de l'IFPS habilités à accéder à votre dossier étudiant.

En externe, vos données personnelles seront transférées à l'Université de Limoges, à la DREETS, au personnel du service paiement de la DRH du CH Brive afin d'assurer le remboursement des indemnités des stages et à votre organisme financier.

Ps : aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.



Quelle est la durée de conservation de vos données ?

La durée de conservation des dossiers étudiants est de trois ans en base active puis archivés dans le logiciel dédié (module archivage) pendant 5 ans.



Quelles sont vos droits et comment vous les exercez ?


Conformément à la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous avez le droit d'accès, d'opposition, de suppression, de la portabilité et/ou de rectification sur vos données personnelles à l'IFPS.

Pour toutes questions relatives à vos données personnelles et à l'exercice de vos droits liés, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données (DPO) du CH du Brive à l'adresse mail suivante :

dpo@ch-brive.fr

Si votre droit est légitime, une réponse dans un délai de 1 à 3 mois maximum vous sera donnée.

Si malgré tout, nous ne pouvons répondre à vos attentes, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<http://www.cnil.fr>).

	Protection des données personnelles	Fiche réflexe N° 3-1102-A
	Politique de protection des données personnelles de l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)	Diffusion 12/02/2024



Quels sont les cookies présents sur le site web IFPS ?

Le site Web génère des cookies avec un identifiant dont la durée de conservation est limitée à 6 mois.

Les cookies sont des fichiers informatiques stockés sur un serveur dans l'ordinateur de l'internaute, ils permettent de collecter un ensemble d'informations plus ou moins nombreuses et sensibles sur une personne et qui peuvent contribuer à révéler ses habitudes de vie, son état de santé, etc.

Certains sont indispensables, d'autres ne servent qu'à collecter des informations sur l'internaute afin de lui adresser de la publicité personnalisée, adaptée à ses goûts et à ses centres d'intérêts.

Vous pouvez vous opposer à ce cookie ou exercer votre droit d'accès à vos données vous concernant en vous rendant sur la page :

<https://ifsibrive.fr/politique-de-cookies-ue/>

Le site Web ne récupère pas des données des visiteurs, il ne trace ni le nombre de visites, ni le nombre de pages vues ainsi que l'activité des visiteurs sur le site et leur fréquence de retours.